



E növe da Briga

----- MERCI AU BENEVOLAT -----

Il y a ceux qui bénévolement construisent et améliorent, élus, membres d'associations ou simples citoyens.

C'est grâce à eux que nous réussissons à améliorer notre cadre de vie malgré les restrictions budgétaires qui nous empêchent d'avoir recours à des prestataires extérieurs.

Merci à vous tous

Et puis il y a les autres bénévoles, heureusement moins nombreux, qui détruisent et détériorent.

C'est à cause d'eux que nous dépensons inutilement de l'énergie et de l'argent.

Honte à vous

Je fonde l'espoir que les quelques-uns de la deuxième catégorie rejoignent la première ou au moins cessent leurs actions destructrices.

Daniel ALBERTI

----- LES DOSSIERS QUI PROGRESSENT -----

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet est maintenant totalement opérationnel.

Connectez-vous régulièrement pour être informés des événements et manifestations de nos villages, en particulier pour toutes les fêtes de cet été.

URBANISME

Le bureau d'études ANTEA avance sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de notre commune.

Une première réunion publique a eu lieu le 15 avril dernier ; la prochaine est prévue à l'automne.

Raisonnablement le Plan Local d'Urbanisme devrait être achevé au premier semestre 2017.

STATION D'EPURATION DE LA BRIGUE

Le rendez-vous avec la SNCF a eu lieu le 13 janvier.

Malgré quelques difficultés, il semblerait que nous puissions aboutir à un accord sur le plan technique de ce projet.

Par contre, sur le plan financier, le dossier n'a pas avancé puisque la SNCF maintient le montant de son indemnité annuelle à près de 40 000€.

Depuis cette date, la Préfecture essaie sans succès de faire évoluer la position de la SNCF qui se retranche derrière une prétendue tarification nationale.

D'autres services de l'Etat devraient intervenir prochainement pour tenter d'avancer sur ce dossier.

STATION D'EPURATION DE MORIGNOLE

La commune a signé au mois de mai l'achat du terrain pour la construction de la nouvelle station avec deux copropriétaires.

Malheureusement la Notaire a trouvé qu'il existait d'autres copropriétaires inconnus sur ce terrain.

Une procédure a été entamée pour régler ce problème qui devrait retarder d'un an le démarrage des travaux.

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Après analyse par plusieurs commissions, le dossier évolue légèrement sur son périmètre dans la zone littorale.



De même, seule l'exception géologique du site sera mise en avant car la faune et la flore sont des thèmes trop souvent utilisés dans les candidatures au Patrimoine mondial de l'Unesco.

ROUTE DU MARGUAREIS

La route a été rouverte le 2 juillet avec le même règlement de circulation que l'an dernier.

Attention, à la demande de la Région Piémont, la circulation des engins motorisés sera interdite tous les lundis et mardis.

Le deuxième dossier Alcotra qui a été déposé l'automne dernier pour poursuivre la mise en valeur de ce site extraordinaire (remise en état de piste jusqu'à Loxe, chalets d'accueil, site internet de réservation, ...) a pris du retard au Conseil régional PACA.

Sauf imprévu, les travaux pourraient être réalisés l'été 2017.

Daniel ALBERTI

----- LE MOT DE L'ELU -----

Le " **VIVRE ENSEMBLE** " tant de fois évoqué et si souvent mis à mal par des agissements peu conformes aux valeurs que nous défendons, ne peut malheureusement être vécu pleinement.

Ce qui est marquant, c'est l'aptitude de certains à critiquer le comportement des " **AUTRES** " sans jamais se remettre en cause sur leur propre attitude, qui elle-même manque d'exemplarité.

Si certains ont une capacité de parole importante et un esprit critique très développé, à l'inverse l'équipe de la majorité municipale est dans l'action, ce qui donne des possibilités aux démagogues, spécialistes de la démolition pour dénigrer le travail accompli. Mais l'inverse

ne peut se produire, tant l'incapacité d'investissement et d'implication dans la vie du village est leur spécialité. Il est vrai que ceux qui ne font " **RIEN** " ne peuvent être jugés sur " **RIEN** " ce qui est très confortable, mais suffisamment malhonnête pour être dénoncé.

Nous sommes dans une société permissive, qui doit se remettre en question de façon régulière, pour que chacun puisse y trouver sa place, sans subir les nuisances occasionnées par le comportement égoïste et l'incivilité de certains.

Les services de la mairie sont souvent sollicités pour résoudre des problèmes de voisinage. Il ne nous est pas possible de prendre position dans des conflits d'ordre privé, qui ne sont pas de notre ressort, car les problèmes personnels ne peuvent se résoudre, que par une volonté des parties concernées à vouloir évoluer positivement.

Nous sommes confrontés à l'approche de la saison estivale à une recrudescence des actes de dégradation des équipements municipaux, par des individus sans scrupule pour le respect des habitants du village et du bien commun. Il faut être conscient, que l'investissement est multiplié par deux pour la commune du fait de ces actes inadmissibles, (achat et remise en état ou remplacement du matériel dégradé). Nous sommes très inquiets, que les installations de l'éclairage public fassent également l'objet d'actes de vandalisme. En effet à plusieurs reprises, certains quartiers du village ont été plongés dans le noir, suite au sabotage des boîtiers qui contiennent les disjoncteurs. Le danger d'électrocution n'étant pas à négliger, nous avons déposé une plainte auprès de la gendarmerie pour suite à donner.....

Pour conclure : le civisme étant l'affaire de tous, nous ne devons tolérer de tels comportements sans réagir.

Soyons vigilants pour le bien de notre commune.

L'amour que nous portons à notre village ne doit pas se traduire uniquement par des mots, mais par des actes.

Dominique JOSSEAUX

----- LA VIE DE NOS VILLAGES ET CAMPAGNES-----

LA BRIGUE D'ANTAN :

L'équipe municipale a mis en place un circuit touristique " **La Brigue d'antan** "

Les panneaux ont été posés, pour permettre aux touristes, mais également aux Brigasques de faire un retour dans le passé.

Cette opération a pu voir le jour grâce aux nombreuses personnes qui nous ont confié des documents photographiques et qui nous ont autorisé à apposer les panneaux sur leur façade.

Encore merci aux nombreux volontaires qui ont contribué positivement à ce projet.

Un dépliant réalisé par le personnel du bureau du tourisme, est mis à la disposition du public afin de repérer les différentes photos.

LA BRIGUE VILLAGE FLEURI :

Le label "2 fleurs" du comité régional qui était compromis lorsque nous avons pris la gestion de la mairie est de nouveau une réalité. Les élus ont entrepris un travail conséquent avec les employés des services techniques pour que notre village soit digne de la distinction que le comité régional nous a attribué. Nous avons également obtenu le "**Prix spécial régional pour la mise en valeur du patrimoine local**"

Certains d'entre vous améliorent le cadre de vie de la commune en œuvrant pour la sauvegarde de leur patrimoine et aussi l'embellissement de leur quartier. Nous souhaitons que le plus grand nombre suive cet exemple et par avance nous les en remercions.

MISE AUX NORMES DES SALLES COMMUNALES :

La salle des fêtes a fait l'objet d'une mise aux normes. Les travaux concernent la peinture, le changement des fenêtres en double vitrage, le remplacement des radiateurs de chauffage par des convecteurs radiants plus performants et plus économiques, la création d'un espace office avec un véritable comptoir, ainsi que l'équipement de plans de travail et meubles de cuisine, la plonge a également été déplacée pour rendre le local plus fonctionnel.

Nous sommes ainsi en mesure d'offrir à la location des locaux conformes à la demande des différents utilisateurs (associations, particuliers...)

Une douche a également été aménagée au premier étage.

Nous avons également revu les règles de réservation et les modalités de prise en charge des locaux. Il est impératif de s'adresser aux services de la mairie pour toute demande de salle et connaître les dispositifs réglementaires qui ont fait l'objet d'une délibération en conseil municipal.

DÉPART DU MÉDECIN :

Suite au départ volontaire du médecin, (par manque de patients, selon ses dires) nous avons appris que celui-ci avait déjà sollicité son installation auprès de l'ancienne municipalité et que, le maire de l'époque n'avait pas donné suite par manque de confiance. Nous n'avons bien sûr jamais été avertis sur cet épisode et sommes d'autant plus surpris que le vote en conseil municipal concernant sa venue a été unanime.

Pour l'avenir, nous sommes en négociation avec les médecins de la vallée pour d'éventuelles consultations dans le cabinet de la Brigue. Seuls les médecins seront en mesure d'apporter une réponse et nous devons reconnaître que nous ne sommes pas en situation de désert médical, ayant la possibilité de consulter à Tende ou à Breil.

La commune de Tende est également en phase d'organisation de son centre médical. Dans ces conditions, il nous paraît difficile de pouvoir attirer suffisamment de médecins pour couvrir tous les villages de la vallée.

Instaurer une concurrence médicale dans la vallée nous semble suicidaire. Il serait plus logique que les patients se rendent auprès des médecins dans les infrastructures qui couvrent le bas et le haut de la Roya pour les consultations courantes étant entendu que les urgences sont traitées ponctuellement par les services de secours et les médecins.

ACHAT D'UN BROUYEUR :

La commune a fait l'acquisition d'un broyeur pour permettre le broyage des végétaux, suite aux travaux d'abattage et de nettoyage des espaces naturels du village.

Cet achat solutionne en partie l'élimination des branchages et autres végétaux qu'il est interdit de brûler.

Une aire de stockage des branchages sera à la disposition des particuliers au stade de la Brigue.

PROGRAMME PACHIAUDI :

Le calendrier des travaux de réhabilitation de l'ancien hospice Pachiaudi est programmé pour une livraison des appartements l'été prochain.

Le débarrasage des locaux a été effectué par les services techniques de la mairie.

Le maître d'ouvrage Habitat 06 est en responsabilité du projet.

Il s'avère que la toiture en plaquettes Eternit doit être refaite mais cela ne devrait pas avoir d'incidence importante sur le planning.

Nous suivrons néanmoins l'évolution des travaux avec beaucoup d'intérêt.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

La commune a dû faire face à la baisse de dotation de l'état. De ce fait, nous avons fait le choix de répercuter aux associations, dans une moindre mesure, les efforts qui nous sont imposés.

De nouvelles associations ont fait une demande de subvention, nous avons donné une réponse favorable pour leur permettre de mener à bien leurs projets d'activités, ce qui a été rendu possible par la légère baisse qui a été appliquée de façon responsable. Le budget global consenti pour ces subventions est identique à celui de l'année précédente, Il serait inconscient de vouloir faire plus avec un budget en diminution.

SENTIERS DE RANDONNÉES :

Comme par le passé, l'association ALPES, à l'occasion de l'organisation de son critérium pédestre annuel, a remis en état certains sentiers, avec l'aide de bénévoles, que nous tenons à remercier pour leur engagement citoyen au service de l'intérêt général.

La remise en état du parcours de santé du Rio Secco est toujours en cours. Le broyeur acquis dernièrement par la commune va pouvoir entrer en action pour permettre l'élimination des branchages. D'autre part, certains élus entretiennent les sentiers de manière régulière.

BERGERIE DE LOXE :

Une entreprise locale a remis en état la toiture, la façade et les escaliers de la bergerie de Loxe sur le versant italien du Tanarello..

INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES (parfois avec l'aide de bénévoles) :

- Réparations de plusieurs fuites d'eau dans le village
- Réfection de murets (Rio secco)
- Divers piquage d'eau sur l'ensemble de la commune
- Réparation de la toiture des bergeries de Marta et Peyrefique
- Création d'un local de stockage au jardin d'enfants
- Diverses interventions sur le réseau d'assainissement
- Dalle pour l'abri en bois de l'école
- Rénovation de la salle des fêtes (peinture, changement des fenêtres, remplacement des appareils de chauffage, création d'un coin office, installation d'une douche à l'étage, etc...)
- Fleurissement du village
- Création de ralentisseurs dans le village
- Remplacement de grilles d'eaux pluviales sur la route de Val des Prés
- Réfection d'enrobé sur la route de Val des près
- Construction d'un local containers près de la Place de Nice

STATIONNEMENT :

L'été le stationnement est interdit dans le village. L'effort d'embellissement est poursuivi. Il est donc demandé à chacun de faire preuve de bonne volonté pour respecter les arrêtés concernant le stationnement dans l'intérêt général.